



## Compte rendu de l'atelier mensuel des projets - Mai 2017

Date et lieu de la réunion : 31/05/2017 à Betton.

27 personnes présentes – 5 excusées

### Ordre du jour :

1. Points à débattre
2. Informations
3. Evénements à venir
4. Rappel de ce qui s'est passé depuis la réunion du 25 avril

### Points débattus :

#### **Soutien à C. LE GUYADER et P. BRIGANT le 6 juin :**

Claude et Pascal sont des ex-salariés de Triskalia (Plouisy – 22) intoxiqués par des pesticides interdits ou surdosés sur leur lieu de travail et licenciés pour inaptitude.

Le 11 mai 2016, la Cour d'Appel de Rennes a demandé à la MSA Armorique de saisir le Comité Régional de Reconnaissance de Maladies Professionnelles (CRRMP) pour donner son avis sur l'origine de leur hypersensibilité aux produits chimiques. L'audience a été reportée à 3 reprises, dont la dernière fois le 28 février. Le CRRMP a remis un avis négatif. Depuis le diagnostic le 22 mars 2012 de leur maladie par le Pr BELPOMME, Claude et Pascal sont fatigués d'attendre cette reconnaissance.

L'audience aura lieu le **6 juin à 9h15 au Palais de Justice (Parlement de Bretagne) à RENNES.**

Ils seront défendus par Me Lafforgue.

**Il est important d'être nombreux pour les soutenir.**

**Le 6 Juin à 8h15, un covoiturage au départ de la Mairie de BETTON.**

#### **Nouvel arrêté « phyto » :**

L'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques visés à l'article L. 253-1 du code rural – comprenez les pesticides – vient d'être publié au JO le dimanche 7 mai 2017. Il remplace celui de 2006 abrogé en juin 2016.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/5/4/AGRG1632554A/jo/texte>

Malheureusement, il ne tient pas compte des connaissances accumulées depuis sur la dangerosité des pesticides, il satisfait aux exigences de la FNSEA et ne protège pas plus les riverains. En particulier il n'a pas introduit de Zones non Traitées (ZNT) à proximité des lieux d'habitation. Il est en retrait sur plusieurs points par rapport à l'arrêté de 2006, notamment :

- délais de ré-entrée dans les parcelles après traitement : ceux-ci peuvent être réduits de 24 ou 48 h à 6 ou 8h «*en cas de besoin motivé* » ; dans ce cas le travailleur devra pénétrer avec un tracteur équipé de cabine avec filtre ou porter un équipement de protection individuelle (EPI). Quand on lit le rapport de l'ANSES sur l'efficacité des EPI, ça fait peur !

- redéfinition des « points d'eau » : ainsi beaucoup d'écoulements naturels ne vont plus être pris en compte. On oublie officiellement que ce sont les petits ruisseaux qui font les rivières. Autant dire qu'on n'a pas fini de retrouver des pesticides dans les cours d'eau... La biodiversité, elle aussi va trinquer : le chevelu des ruisselets et petits ruisseaux est le siège de nombre d'espèces vivantes fragiles qui contribuent pour certaines à améliorer la qualité des eaux.

**Projet région Bretagne, d'un arrêté « personnes vulnérables »** : <http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/170519ArretePersonnesVulnerablesBretagne.pdf>

En complément de cet arrêté du 4 mai 2017, est prévu dans chaque Région un arrêté sur les personnes vulnérables. Celui-ci doit fixer des mesures de protection à proximité des établissements fréquentés par des personnes sensibles lors de l'application de pesticides : écoles, crèches, aires de jeux, hôpitaux, établissement de personnes âgées... Cette obligation (Loi d'Avenir Agricole de 2014) faite aux préfets de publier cet arrêté, fait suite à plusieurs cancers d'enfants dans une école à Preignac (33 – zone viticole) révélés en 2012.

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/en-gironde-des-enfants-malades-des-pesticides,61920>

C'est pour cette raison que 4 membres du Collectif ont été reçus par la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt) le 19 mai avec Eau et Rivières de Bretagne, pour la présentation de ce projet d'arrêté qui donnera lieu à 4 arrêtés départementaux.

Ces arrêtés départementaux seront soumis à consultation publique avant publication, dans les semaines à venir.

Ce projet n'est absolument pas contraignant pour la profession agricole : très peu d'établissements ou zones sont concernés, les règles sont peu exigeantes. En complément, la Chambre régionale d'Agriculture pilotera une « charte de bonnes pratiques » et les maires devront afficher zones et établissements concernés.

Il est convenu

→ de mobiliser pour participer à la consultation publique

→ de proposer à un avocat spécialisé de faire une information à la rentrée sur "comment agir à partir de ces arrêtés" : conférence ?

### **Soutien aux victimes des pesticides :**

- **Témoignage de Denis**, 52 ans d'Ille et Vilaine :

Il est atteint d'un myélôme, cancer de la moelle osseuse depuis 6 ans. Depuis son enfance, il a vécu et travaillé dans le milieu agricole, salarié et en GAEC. Il a beaucoup traité, décapé les porcheries, entretenu du matériel agricole en particulier les pulvérisateurs... La maladie s'est déclarée à 46 ans. Il subit de lourdes conséquences osseuses sur le dos. Après avoir été sous le régime MSA, il a été salarié sous régime Sécu. Il est actuellement en invalidité.

- **Attitude de la MSA :**

Pour nous, y en a marre ! Les dossiers traînent de façon insupportable pour les malades : reconnaissance en maladie professionnelle, attribution du taux d'IPP. Les relations administratives sont difficiles : pas la bonne personne, pas d'écrit...

Un groupe de travail va approfondir le sujet et réfléchir à une action, en concertation avec les avocats qui suivent les dossiers.

- **Groupe de suivi** des victimes des pesticides :

Il s'est réuni pour faire le point sur chaque dossier.

### **Actions « Riverains »**

**Thorigné Fouillard (35) :**

Depuis plusieurs mois, les habitants au voisinage des vergers et pommiers se mobilisent.

- Le 21 mars, une lettre signée par 138 personnes des lotissements a été adressée à la mairie pour demander des mesures de protection par rapport aux épandages.

- Le 26 avril, à l'initiative de la mairie, une réunion a rassemblé élus, citoyens, agriculteurs et Chambre d'agriculture et 6 membres du Collectif ; les demandes des habitants ont été refusées ; la mairie a proposé des mesurètes.

- Le 29 mai, le Collectif a envoyé un courrier à la Maire, signé par des habitants de plusieurs quartiers (voir [http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/CourrierMairieThorigne-protectionRiverains\\_29052017.pdf](http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/CourrierMairieThorigne-protectionRiverains_29052017.pdf) )

- le 13 juin prochain, les habitants et le Collectif organisent un ciné-débat à la Médiathèque :

**Les pesticides à notre porte ...**  
Que faire pour protéger la santé des habitants ?  
Réfléchissons ensemble pour agir à Thorigné Fouillard

**Mardi**  
**13 juin**  
**2017** à 20h,  
Médiathèque  
de  
**THORIGNE-  
FOUILLARD**

Ciné / débat  
avec témoignages  
d'habitants, de paysans  
bio, de victimes  
des pesticides.

avec la diffusion du film Pesticides Alternative'S, réalisé par le Réseau Education à l'Environnement du Pays de Fougères, en partenariat avec Zoom Production, sur la valorisation de démarches éducatives, agricoles, en jardinage... sur le Pays de Fougères. Avec la participation de Ludovic Juignet, animateur Familles Actives au Centre Social.

Ouvert à tous, participation libre - Renseignements au 06 73 19 56 07

Organisé par  
Les habitants des quartiers Landelles,  
La Vigne 2 et les hameaux de la Forêt  
de la commune de Thorigné-Fouillard

Soutenu par  
SOUTIEN  
VICTIMES  
PESTICIDES

Elle a pour objectif d'avancer vers des solutions concertées pour qu'en bordure de champs ou vergers traités, la santé des familles soit respectée et que les agriculteurs puissent travailler en bonne harmonie avec leurs voisins.

Déroulement :

- Projection d'un film réalisé dans le Pays de Fougères par l'association REEPF et Ludovic JUIGNET : PESTICIDES ALTERNATIVE'S
- Témoignages d'un paysan en agriculture biologique à CESSON SEVIGNE et d'un pomiculteur en bio aussi à ST GREGOIRE.
- Témoignages d'un paysan et d'un salarié malades des pesticides (lymphome et parkinson)
- Débat avec la salle.

#### **Groupe de travail sur la boîte à outil pour les riverains :**

Le comité de lecture ayant renvoyé un certain nombre de remarques et du fait de la publication effective ou imminente des nouveaux arrêtés, il est prévu de réunir à nouveau le groupe de travail.

Henri va proposer plusieurs dates fin juin / début juillet (sauf le 4 juillet) pour apporter les modifications souhaitables.

Nous espérons d'ici là avoir eu connaissance de la décision du PRSE concernant l'attribution d'une subvention au Collectif.

#### **De manière plus générale :**

**Nous sommes sans cesse interpellés des 4 coins de la Bretagne par des gens qui ne savent plus quoi faire face aux épandages de pesticides à leur porte, qui polluent leur santé et leur vie.** Quand ils interpellent les pouvoirs publics, ils se font balader de la chambre d'agriculture, à l'ARS, la DRAAF, la gendarmerie, la Mairie... Rien ne bouge, tout le monde se renvoie la patate chaude.

Nous sommes démunis d'un point de vue légal.

Seule une action collective et médiatisée pourra obliger les pouvoirs publics à prendre ce problème de santé publique en compte.

#### **Partage des tâches au sein du Collectif :**

Chacun peut répondre en allant sur le lien ci-dessous.

Il est destiné à repérer toutes les connaissances et compétences qui peuvent être mobilisées au sein du Collectif et faire en sorte que chacun y trouve sa place.

<https://framaforms.org/recensement-des-connaissances-et-des-competences-des-membres-de-lasso-1495625048>

#### **Autres points évoqués :**

**Réunion à la MCE sur les perturbateurs endocriniens et l'eau le 12 mai** avec F. Veillerette, Mr Jegou, et l'établissement de gestion de l'eau du Bassin rennais :

Ceux qui y ont assisté notent que les constats sont intéressants mais ne débouchent sur aucune action concrète. Les normes sont loin d'être suffisantes. Il faudrait changer la loi. Bonne nouvelle : la commission européenne a refusé hier de voter en faveur de la nouvelle définition des perturbateurs endocriniens.

**Le nouveau contexte politique** : un nouveau ministre d'État chargé de l'écologie. Il faudra se faire connaître et se faire entendre. Un sujet dont il faudra se charger à la rentrée.

**Algues vertes** : Denis et Yann ont participé à la manifestation de soutien à la famille Morfoisse ; le jugement devrait être rendu le 15 juin. Un article du *Monde* plaide pour remonter à la source. La problématique commence à être entendue du fait de l'action des associations *Sauvegarde du Trégor* et *Haltes aux marées vertes*.

## Informations

### **Articles sur Noel ROZE :**

Très bel article dans Ouest-France du 12 mai, en dernière page  
Interview sur RMC, en compagnie de JC COGREL le 20 mai.

### **Rencontres Internationales de Résistance aux OGM (RIR) à PLOEMEUR (56) du 28 au 30 avril :**

Ces journées ont rassemblé des acteurs venus d'Afrique, d'Amérique du Sud et du Nord, d'Asie, d'Océanie et d'Europe, soit 28 pays. Elles avaient pour objectif de définir un programme d'actions intercontinentales contre les OGM et les pesticides, pour la souveraineté alimentaire. Les témoignages d'Amérique du Sud et d'Afrique étaient poignants et les conférences passionnantes, en particulier l'intervention de Christian VELOT, généticien.

Annick a participé aux ateliers sur les pesticides.

Voir le communiqué final : <http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/Declaration-finale-des-RIR-aux-OGM-2017.pdf> .

### **Action contre une plate-forme de stockage de produits phyto en Normandie :**

Depuis quelques mois, un collectif d'habitants a entamé un combat contre la coopérative agricole Cap Seine qui souhaite installer une plate-forme de stockage de produits phytosanitaires de 4500 tonnes dont 2500 tonnes de fongicides et herbicides, classée SEVESO seuil haut sur la petite commune de Vieux Manoir (76750). C'est aujourd'hui dans la dernière ligne droite.

Le collectif d'habitants a aujourd'hui besoin de soutien ; il nous a demandé d'y animer un débat.

<https://www.filfax.com/2017/05/22/a-vieux-manoir-construction-dun-vaste-centre-de-stockage-de-produits-dangereux-continue-de-faire-vagues/>

### **Pétition pour l'interdiction du glyphosate :**

Le Collectif participe à cette pétition européenne. Nous en sommes à 812 000 signatures. L'objectif est un million avant fin juin. Faisons signer autour de nous cette pétition :

[http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/ice\\_stop\\_glyphosate/](http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/ice_stop_glyphosate/)

### **Invitations à des salons ou manifestations :**

Nous sommes invités à :

**Notre Dame des Landes** : samedi 8 juillet : intervention au rassemblement (Frederic, Henri, Odile, Yann)

**Mûr de Bretagne** : 9 – 10 septembre : foire Biozone

**Muzillac** : 23 - 24 septembre : foire Bio

**Guichen** : 7-8 octobre : Ille et Bio

## Evènements à venir

**6 juin à RENNES – 9h15** : rassemblement de soutien à C. Le Guyader et P. Brigant au TASS, pour obtenir leur reconnaissance en maladie professionnelle

**13 juin à Thorigné – Fouillard – 20h** : soirée débat sur les problèmes de riverains

**27 juin à St Malo** : intervention à l'école d'infirmières de St Malo

## Rappel de ce qui s'est passé depuis la réunion du 25 avril :

**25 avril à BRUXELLES** : la pétition déposée auprès du Parlement européen est validée et un audit de l'agroalimentaire breton va être conduit.

**28 avril à AVRANCHES (50)** : soirée débat après l'AG de l'association « Faisons la Manche sans OGM »

**29 avril à PLOEMEUR (56) : participation aux Rencontres Internationales de Résistance aux OGM**

**20 mai à LORIENT : marche contre Monsanto – Bayer**

**20 mai à CHATEAUBOURG (35) : participation à l'AG de Phytovictimes**

**Prochaine réunion du Collectif :**

Nous ferons un pique-nique ; chacun apportera un plat de son choix.

**Vendredi 30 juin 2017 à 19h00**

**Chez Marie France et Jean Louis**

**La Houssaye**

**35850 PARTHENAY DE BRETAGNE**